Edito/Actualités

Le mot du Président

En cette fin d'année 2012, et à l'aube d'une nouvelle année, force est de constater que la situation économique de notre pays ne s'améliore pas aussi vite que l'on pourrait le souhaiter.

La réforme de la fiscalité pesant sur les entreprises a produit ses effets, pas toujours ceux que l'on aurait pu attendre, et l'impact sur nos collectivités est encore difficilement mesurable compte tenu de la mise en œuvre par les services de l'Etat de mesures de compensation (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle) et de l'apparition d'une dotation de solidarité entre collectivités (fonds national de garantie individuelle des ressources) ; bref, des mécanismes ô combien complexes et pour lesquels les éléments de calcul et d'attribution sont encore nébuleux et pas forcément pérennes.

Dans un contexte certes difficile, l'optimisme doit être de mise, et il est de notre devoir de consacrer une part importante de nos ressources à des investissements structurants tels que le siège de la Communauté de Communes qui intègre une maison médicale ; la poursuite, en collaboration avec 4 autres Communautés de Communes, du développement de la Voie Verte ; ou l'accompagnement des porteurs de projets à vocation économique.

En effet, chaque fois qu'une collectivité investit 100 000 €, elle permet le maintien ou la création d'un emploi non délocalisable dans le secteur du bâtiment ou des travaux publics.

Nous veillerons également à accompagner les projets importants des communes de notre territoire afin de conserver un équilibre entre équipements communautaires et projets communaux.

Tous les élus communautaires se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013.

Le Président de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon (CCPM)

Olivier Cigolotti

Vivre ensemble au Pays de

MONTFAUCON

Le bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de Montfaucon

14, rue des Grands Fossés - 43290 Montfaucon-en-Velay / Tél : 04 71 65 74 10 - Fax : 04 71 65 74 11
Mail : accueil@paysdemontfaucon.fr / Site internet : www.cc-paysdemontfaucon.fr

Voie Verte "La Tracolline Velay Forez"

Depuis la mise en place de la stratégie touristique de la Communauté de Communes (CCPM) en 2002, la Voie Verte en constitue l'axe de développement principal. Après de nombreuses réflexions, un 1er tronçon de Voie Verte a été aménagé entre l'ancienne gare SNCF à Dunières et Maisonneuve à Riotord (environ 9 kms) de 2006 à 2008. Depuis, le succès de la Voie Verte est réel au vu de sa fréquentation.

Devant ce constat, la CCPM est consciente que la Voie Verte constitue le projet touristique structurant du territoire. A ce titre, il est nécessaire d'engager les démarches pour renforcer son attractivité par son extension et bénéficier de retombées économiques significatives (augmentation du nombre de nuitées, développement des activités commerciales et touristiques...).
A cet effet, une étude a été lancée en 2011 en partenariat avec la Communauté de Communes des Sucs (Yssingeaux) afin d'analyser l'opportunité de réaliser une voie verte traversant les deux territoires.
Les conclusions de cette étude rendues dans le 1er semestre 2012 confirment l'intérêt d'étendre la Voie Verte actuelle (de part et d'autre du territoire de la CCPM). Celle-ci aborde les conditions de la faisabilité technique de cette extension et met en avant la nécessité d'engager une concertation avec le Syndicat du Train Touristique et l'association « Les Voies Ferrées du Velay » afin de renforcer la complémentarité entre ces deux atouts touristiques majeurs du territoire.

Dès lors, une démarche partenariale a été engagée avec plusieurs Communautés de Communes voisines afin de réfléchir à la mise en œuvre d'une Voie Verte interrégionale entre les deux fleuves : Loire et Rhône.
Ce projet traverserait les territoires suivants : CC Emblavez (Lavoûte / Rosières), CC Sucs (Yssingeaux), CC Montfaucon, CC Monts du Pilat (Bourg-Argental) et CC Bassin d'Annonay, sur plus de 100 kms.

La mise en oeuvre d'un tel projet nécessitera naturellement un certain temps et sera réalisée par étape.
Une 1ère phase opérationnelle devrait être engagée rapidement en partenariat avec la Communauté de Communes des Sucs (axes Oumey/limite avec Lapte et Maisonneuve/tunnel du Tracol à Riotord).
Il s'agit également d'engager dès à présent une réflexion sur la promotion et la mise en tourisme de ce projet, en y associant les différents partenaires concernés, dont les professionnels.

Pourquoi étendre la Voie Verte ?

- la Voie Verte actuelle est située sur le tracé inscrit au Schéma National des Véloroutes et Voies Vertes établi par l'Etat, traduisant son caractère structurant,
- une Voie Verte bénéficiant d'une haute qualité d'aménagement et de services permet un retour sur investissement de 2 à 5 ans en terme de retombées économiques pour les prestataires,
- un tel projet génère une attractivité importante et donc renforcera les équipements touristiques existants (train touristique, vélorail, hébergements...) et permettra de développer une activité commerciale dynamique.

De l'économie à la petite enfance

Comme chaque année, la Communauté de Communes accomplit de nombreuses actions dans le cadre de ses compétences.

ECONOMIE

Depuis sa création, la Communauté de Communes a fait du développement économique sa priorité. A ce titre, chaque année, elle y consacre un budget important tant en investissement qu'en fonctionnement.

Aménagement Zones d'Activités (ZA)

La Communauté de Communes aménage chaque année des plates-formes industrielles destinées à accueillir des entreprises locales afin de permettre leur développement.
Ainsi, en 2011, une plate-forme sur la zone d'activité de Chambaud à St-Romain-Lachalm (3 320 m²) a été vendue à l'entreprise T3G GARNIER (transport de grumes).
En 2012, la zone d'activité de la Chavana à Riotord a été réalisée (environ 5 ha), et devrait permettre d'accueillir deux entreprises locales de maçonnerie.
Le prix de vente des terrains fixé par la CCPM est le même sur l'ensemble de son territoire : 10 € HT le m² (un des plus faibles du Département).

Zone d'activité de la Chavana (Riotord)

Voirie

La Communauté de Communes procède annuellement à l'entretien des zones d'activité.
Dans ce cadre, en 2012, des travaux de voirie ont été réalisés sur la ZA du Solier à Dunières (réfection de la voirie : 33 445 € HT) et sur la ZA de Ville à Dunières (création d'un nouvel accès : 59 895 € HT).

Pépinière (Riotord)

La CCPM a récemment construit une pépinière d'entreprises sur la ZA de Mauras à Riotord.
Ce bâtiment industriel a pour vocation de mettre à disposition des entreprises des locaux immédiatement opérationnels dans le cadre de leur démarrage d'activité ou de développement.
Ce bâtiment vient compléter l'offre locale existante avec la pépinière d'entreprises située sur la ZA du Cantonnier à Montregard aménagée en 2006 par la CCPM.
Cet investissement s'élève pour la Communauté de Communes à environ 530 000 € HT subventionné à 57% par l'Europe, la Région Auvergne et le Département de la Haute-Loire.

PETITE ENFANCE

La crèche « Les Papillons » à Dunières a célébré ses 20 ans en mai dernier. Une journée festive a été organisée au cours de laquelle de nombreuses familles sont venues participer à l'exposition photo et vidéo, au pique-nique et aux animations (jongleries, contes, musique, jeux, fresques...).

Les personnes présentes ont pu remarquer le dynamisme de l'équipe de professionnelles oeuvrant tout au long de l'année à l'accueil des tout-petits, et les divers travaux de rénovation réalisés récemment : changement sol salle de vie, peinture dans plusieurs pièces, pose de stores...

ACCESSIBILITE

La Communauté de Communes a bénéficié en début d'année 2012 du rendu des études d'accessibilité handicapée qu'elle avait commandées pour l'ensemble des bâtiments publics (communaux et intercommunaux) et des voiries et espaces verts du territoire.
Le coût de ces études a été intégralement pris en charge par la CCPM (26 850 € TTC).
Ces études ont détaillé les travaux nécessaires à engager afin de répondre aux normes d'accessibilité au 1er janvier 2015 en précisant leur montant.
A titre d'information, la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments de la Communauté de Communes s'élèverait à 146 300 € HT.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le portage de repas à domicile au bénéfice des personnes âgées a fait l'objet fin septembre 2012 d'un changement important, à savoir le passage en liaison froide.
Ce changement a permis de respecter le protocole d'hygiène imposé par l'Etat, d'améliorer les horaires de livraison des usagers notamment à Saint-Julien-Molhesabate et à Saint-Bonnet-le-Froid (livraison avant 12h15) et de proposer des services complémentaires qui n'existaient pas auparavant (soupe, repas les dimanches et jours fériés...).
Pour les déchets inhérents à la liaison froide (barquettes...), des démarches ont été engagées pour trouver rapidement une solution afin de pouvoir en recycler un maximum.
La Communauté de Communes remercie l'ensemble des usagers et des partenaires du projet (Communes, ADMR...) pour leur compréhension et leur accompagnement sur la mise en œuvre de cette évolution du service.

Projets ...

Santé

Depuis quatre années, la Communauté de Communes a engagé en partenariat avec les professionnels de santé du territoire les réflexions nécessaires au maintien de l'offre de services médicaux dans des conditions compatibles avec les besoins de la population.

A cet effet, deux démarches ont été menées en parallèle et achevées en 2012 pour réaliser cet objectif :

• rédaction par les professionnels d'un projet de santé (organisation collaborative de l'offre de soins : soins, permanences, gardes... ; actions de prévention ; formation des professionnels...)

• élaboration par la CCPM d'un schéma prévoyant la mise en place de maisons de santé réparties sur le territoire (Dunières, Montfaucon et Riotord). Les projets immobiliers de maisons de santé avanceront à des rythmes différents ; le projet à Montfaucon (en lien avec l'extension du siège de la Communauté de Communes) devrait être engagé en premier dès 2013.

Informatisation des écoles

Une nouvelle dotation en matériels informatiques au bénéfice des écoles primaires du territoire a été décidée par la Communauté de Communes, après celles réalisées en 1999 et 2007.

Cette dotation informatique concernera des ordinateurs portables et des tableaux blancs interactifs.

Chaque école (11 au total sur le territoire de la CCPM) bénéficiera d'une dotation au regard de sa taille ; les écoles les plus petites étant proportionnellement mieux dotées.

Ce projet a été conçu en lien avec les services de l'Education Nationale et les Directrices des écoles primaires du territoire.

Le matériel sera livré en début d'année 2013.

Tourisme

La Communauté de Communes a validé la mise en place d'une sélection de nouveaux circuits de petite randonnée répondant au label Respirando mis en œuvre récemment par le Département de la Haute-Loire.

15 circuits seront éligibles en lieu et place des 27 existants actuellement.

Les circuits ont été retenus sur la base de critères qualitatifs (circuits les plus emblématiques du territoire), en fonction de leur degré de difficulté et de leur position géographique.

Ils bénéficieront d'une nouvelle signalétique et de l'édition d'un nouveau topoguide, et mettront ainsi mieux en valeur le territoire.

La mise en place interviendra dans le 1er semestre 2013.

Liste des 15 circuits retenus :

- PR n°116 : Le Fouvet (Dunières) : 16.7 kms
- PR n°228 : Pont de Rochessac (Montregard) : 13.4 kms
- PR n°231 : Marcoux (Montregard) : 15 kms
- PR n°651 : Le Pont de Raucoules (Raucoules) : 13.9 kms
- PR n°146 : Le Tracol (Riotord) : 18.5 kms
- PR n°179 : L'Hermet (Riotord) : 7.5 kms
- PR n°461 : Le Fanget (St-Bonnet-le-Froid) : 6 kms
- PR n°117 : Montgrenier (Dunières) : 8.5 kms
- PR n°229 : Le Moulin Rochette (Montregard) : 10 kms
- PR n°99 : Sauze (Raucoules) : 11 kms
- PR n°145 : Grangeneuve (Riotord) : 15.9 kms
- PR n°178 : Cellarier (Riotord) : 9.5 kms
- PR n°90 : Trédos (St-Bonnet-le-Froid) : 11.5 kms
- PR n° 93 : Le Grand Felletin (St-Julien-M.) : 21 kms
- PR n°291 : La Vierge du Bois des Cartaires (St-Romain-Lachalm) : 17 kms

Le maintien des autres circuits de randonnées existant sera soumis à l'approbation des communes concernées.

Infos Pratiques ...

Piscine Intercommunale (Dunières)

HORAIRES OUVERTURE AU PUBLIC :
Mercredi : 16h00 à 20h00 / Samedi : 9h30 à 11h30 et 14h30 à 18h00 / Dimanche : 9h00 à 12h45.
Pendant les vacances scolaires, la piscine propose d'autres horaires d'ouverture.
TARIFS EN VIGUEUR : Ticket Enfant (5 à 16 ans) : 2.10 € - Ticket Adulte : 2.80 € (abonnement 10 entrées ou annuel possible).
Association de la CCPM : 18 € par heure / Activités ludiques (mercredi matin) : 105 € par an.
Contact : Tél : 04 71 61 97 16 - Site internet : www.cc-paysdemontfaucon.fr

Ramassage scolaire

Nombre de lignes : 15 lignes desservant les écoles primaires, collèges et lycées (609 élèves au total).
Coût pour les journaliers : 35 € par trimestre pour les primaires
49 € par trimestre pour les collèges
55 € par trimestre pour les lycées
Coût pour les pensionnaires : 83 € par trimestre pour les collèges et lycées.
Contact : Brigitte CHAMBERT au 04 71 65 74 09

Zoom sur la ... Petite enfance

Dans le cadre de sa compétence dans le domaine de la petite enfance, la Communauté de Communes gère plusieurs services :
- la crèche « Les Papillons » à Dunières – accueil collectif avec un agrément à 20 enfants – 86 enfants accueillis au total en 2011 (contact : 04.71.66.86.78)
- la crèche « Les Libellules » à Montfaucon – accueil collectif avec un agrément à 14 enfants – 41 enfants accueillis au total en 2011 (contact : 04.71.65.65.30)
- le Relais Assistantes Maternelles à Montfaucon lieu de contact pour accompagner les parents dans leur recherche d'une assistante maternelle – 61 assistantes maternelles agréées en novembre 2012 – environ 180 enfants accueillis au total en 2011 (contact : 04.71.65.65.31)

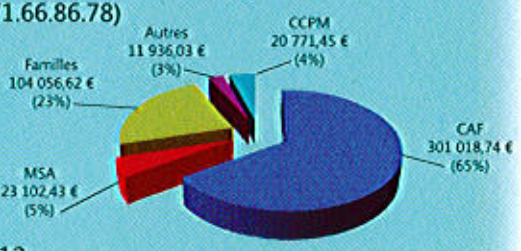

L'ensemble de ces services représentait en 2011 un coût total de fonctionnement de 460 885,27 €.

Ecole de musique

L'Ecole Intercommunale de Musique propose des cours de guitare, piano, violon, batterie, flûte traversière, musique traditionnelle (accordéon diatonique, cornemuse), éveil musical et chorale enfants.

Une permanence a lieu les mardis de 16h30 à 18h00 au siège de la Communauté de Communes à Montfaucon.

Contact :
Christine BOURET
Directrice de l'école de musique
04 71 65 74 14

Portage de repas à domicile

Coût d'un repas : 7,40 €
Bénéficiaires : plus de 60 ans
Fonctionnement : le service est assuré du lundi au samedi (livraison possible des repas du lundi au dimanche y compris jours fériés).
Distribution en liaison froide entre 8h15 et 12h00.
Contact : Brigitte CHAMBERT au 04 71 65 74 09

OFFICE de TOURISME

Haut Pays du Velay

Tél : 04 71 59 95 73 - Fax : 04 71 59 97 20
Mail : tourisme@paysdemontfaucon.fr
Site internet : www.otmontfaucon.fr
HORAIRES : de septembre à juin : du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 13h30-17h30 et le samedi 9h00-12h00
Juillet-août : du lundi au samedi 9h00-12h00 et 14h00-18h00 et le dimanche : 9h00-12h00

Point Visio Public :

Permanences à l'Office de Tourisme

Les services accessibles par le biais du Point Visio Public sont les suivants :

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- URSSAF
- Caisse d'Allocations Familiales
- Pôle Emploi Monistrol
- Mutualité Sociale Agricole
- Banque de France
- Maison Départementale Personnes Handicapées
- Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Pour tout renseignement sur les horaires des permanences, vous pouvez consulter le site internet de la CCPM (www.cc-paysdemontfaucon.fr) ou contacter l'Office de Tourisme (04 71 59 95 73).

Actualité :

Saison Culturelle 2012-2013

Renseignements, Programme et Billetterie :

Office de Tourisme
04 71 59 95 73

Communauté de Communes :

Tél : 04 71 65 74 10 Fax : 04 71 65 74 11
14 rue des Grands Fossés - 43290 Montfaucon
Mail : accueil@paysdemontfaucon.fr
Site internet : www.paysdemontfaucon.fr
(108 000 visites entre décembre 2011 et octobre 2012)